

LA FRICHE EN VACANCE(S) ?

3e rencontre du
réseau INTER-FRICHES

Bilan collectif

13 & 14 Novembre 2019



Réseau INTER-FRICHES

Rencontres internationales et interdisciplinaires sur les friches urbaines

interfriches@framaliste.org

Depuis le début de l'année 2019, le réseau INTER-FRICHES organise des rencontres internationales et interdisciplinaires sur les friches urbaines en France, en Belgique et en Suisse grâce au soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. L'objectif principal du projet expérimental INTER-FRICHES est de définir, ou redéfinir, le concept de friche urbaine de manière transversale : un croisement des regards, des enjeux et des méthodes transdisciplinaires sur un même objet permet, au fil des ateliers et par une méthode itérative d'arpentage et d'intelligence collective, d'esquisser les invariants des friches - ce qui est friche et ce qui fait friche - afin d'en obtenir des outils d'analyse transversaux.

Comité de pilotage d'INTER-FRICHES

Marion Brun (laboratoire CITERES),
Francesca Di Pietro (laboratoire CITERES),
Sarah Dubeaux (ENS), Marc Dumont (équipe TVES),
Cécile Mattoug (laboratoire Géographie-cités),
Kristel Mazy (Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons),
Séréna Vanbutsele (Institut de la Gouvernance de l'Environnement et du Développement Territorial de l'Université de Genève).

« La friche en vacance(s) ? » est un atelier interdisciplinaire et international porté par un comité de jeunes chercheurs qui a eu lieu les 13 et 14 novembre 2019 à Nanterre (92) et à Aubervilliers (93). En prenant pour terrain d'étude le projet d'occupation temporaire « Vive les Groues » porté par l'association Yes We Camp à Nanterre, l'atelier a rassemblé dix-sept participants et organisateurs issus de différents milieux professionnels et disciplinaires. Il avait pour objectif d'interroger les impacts d'une occupation temporaire sur son environnement urbain.

Participants

Myriam ALLE, Johanne BAUDY, Igor BABOU, Simon BLANCKAERT, Pierre-Yves BRUNAUD, Alexandre CALLENS, Ariane COHIN, Etienne FLORENTIN, Aline LAPORTERIE, Martin LOCRET, Kristel MAZY, Mégane REY

Comité d'organisation

Marion BRUN, Sarah DUBEAUX, Cécile GAUTHIER, Cécile MATTOUG & Hugo ROCHARD

Photographies

Pierre-Yves BRUNAUD, Alexandre CALLENS, Simon BLANCKAERT & le comité d'organisation

Dessins et mise en page

Cécile MATTOUG

Bilan collectif de l'atelier

LA FRICHE EN VACANCE(S) ?

AVERTISSEMENT

Comment restituer une aventure collective ?

Dans les mois qui ont suivi l'atelier, nous, membres du comité d'organisation, avons maintes fois cherché à rédiger une synthèse des résultats. Mais cette tâche s'est avérée plus ardue que nous ne l'avions escomptée. Le format de l'atelier est un temps court et intensif qui transforme des groupes interdisciplinaires en un collectif hétérogène. Au fur et à mesure des deux jours de l'atelier, ce collectif s'est constitué par des échanges continus, remplaçant le sujet de l'atelier tel que nous l'avions formulé en amont, pour l'adapter à sa dynamique propre. Le collectif a aussi fait évoluer ses propres réflexions au cours de cette aventure partagée. Ainsi, il nous est apparu impossible de restituer de manière synthétique la complexité des

thématiques abordées, sans trahir la profondeur des réflexions, ni se limiter à l'énumération des aléas d'un atelier de deux jours.

Nous avons alors choisi de ne pas produire un seul et unique bilan qui pourrait, dans une illusion de synthèse, restituer cette aventure collective mais trahir l'importante matière que nous avons pu recueillir au contact de ce collectif d'arpenteurs et de discutants. Ce bilan cherche à rendre compte de la diversité des perspectives discutées et vise à respecter le poids du contexte territorial très particulier qui a été arpenté et débattu. C'est pour cela que nous avons estimé nécessaire de rendre tout d'abord compte des attentes que nous avons formulées en

amont de l'atelier pour questionner les occupations temporaires (partie 1). Puis, nous avons voulu restituer les différentes étapes de l'atelier qui ont permis la constitution de ce collectif (partie 2). Le coeur du bilan croise les différentes perspectives sur les occupations temporaires que nous avons pu collecter à partir de la restitution de l'atelier (partie 3). En conclusion, nous proposons d'extraire quelques réflexions sur cette

expérience interdisciplinaire pour une appréhension plus élargie des friches urbaines (partie 4).

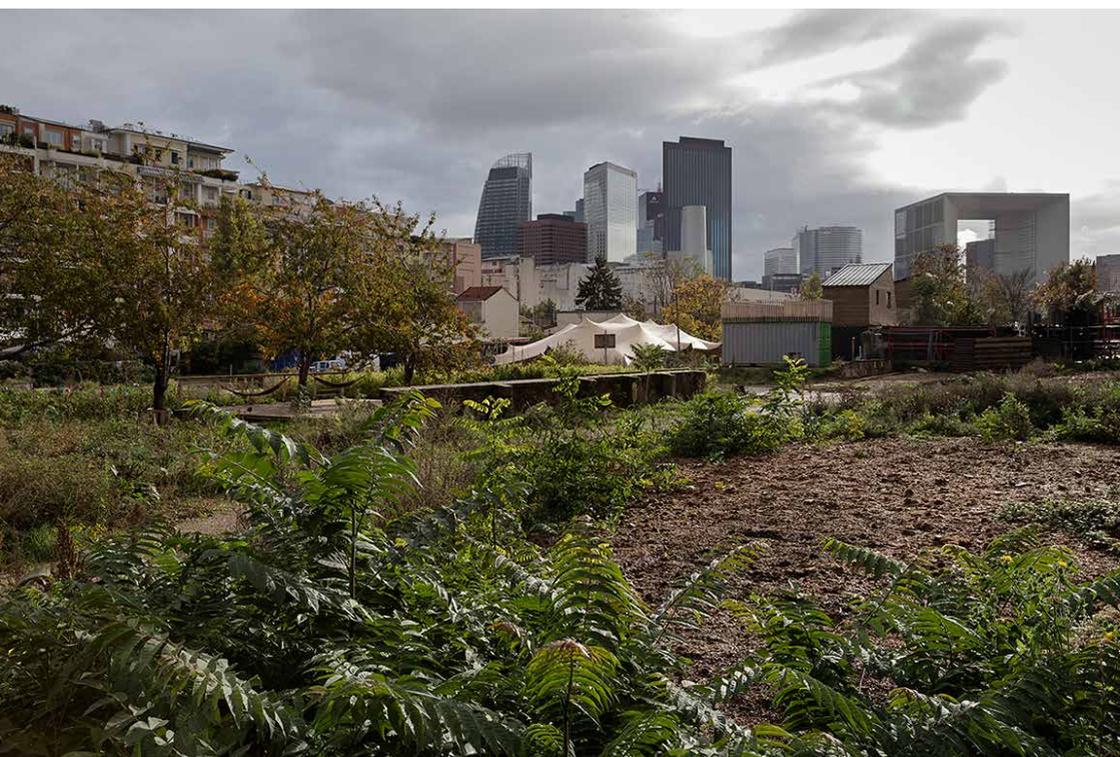
Les réponses aux nombreuses questions que pose une occupation temporaire dans le contexte métropolitain de l'agglomération parisienne sont ainsi à construire par chaque lecteur avisé qui saura voguer entre les différents pans de cette aventure collective.

Le comité d'organisation,
Marion Brun, Sarah Dubeaux, Cécile Gauthier, Cécile Mattoug et Hugo Rochard

6	Introduction
7	Des enjeux de l'occupation temporaire
9	« Vive les Groues » à Nanterre (92)
13	Déroulé de l'atelier
14	A travers les Groues
18	Interroger l'occupation temporaire
19	Perspectives sur les occupations temporaires
20	« Hors-sol » ?
24	Au service de l'aménagement urbain
36	Les <i>coûts</i> de l'expérimentation
41	Ouverture
42	Le projet INTER-FRICHES
45	Remerciements
46	Programme de l'atelier

Introduction

L'atelier « La friche en vacance(s) ? »

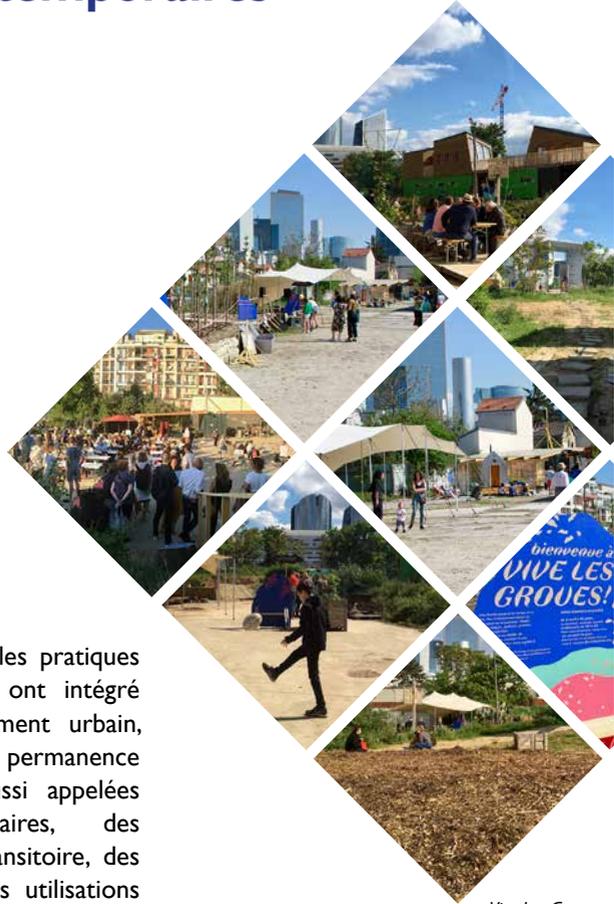


« Vive Les Groues », Rue de la Garenne, ZAC des Groues, Nanterre

Pierre-Yves Brnaud

OBJECTIFS DE L'ATELIER

Des enjeux des occupations temporaires



« Vive Les Groues »
Cécile Gauthier

Depuis plusieurs années, les pratiques d'occupation temporaire ont intégré les stratégies d'aménagement urbain, remettant en question la permanence des friches urbaines. Aussi appelées des usages temporaires, des pratiques d'urbanisme transitoire, des « urban tactics » ou des utilisations intermédiaires, ces pratiques impliquent de nombreuses parties prenantes et questionnent l'idée même d'espace vacant, que ce soit sur des friches bâties ou non.

Les friches habitées par la végétation peuvent abriter de fortes diversités (végétales ou animales, en fonction des

sols et de la géographie) et accueillir des pratiques anthropiques. Les temps de la friche et son cycle de croissance en font un espace de refuge particulièrement intéressant du point de vue de la biodiversité. Il participe au réseau

spatial d'espaces verts, permettant la circulation d'espèces d'un lieu à un autre et la survie de certaines espèces, notamment férales.

Alors que les initiatives habitantes et associatives en quête de communs se multiplient sur les espaces vacants (jardin partagé, café associatif, espace d'exposition, fablab...), l'engouement des habitants, riverains, citoyens et des acteurs publics pour ces occupations invite à interroger les formes et fonctions qu'ils remplissent dans la fabrique de la ville. Certains de ces espaces proposent un développement économique et se définissent comme des lieux d'expérimentation d'un milieu associatif à ciel ouvert, s'insérant dans les longues temporalités de l'aménagement urbain. Les friches végétales sont ainsi des scènes ouvertes, faisant du temps de leur vacance, un temps d'action pour des pratiques émergentes. Que génèrent cependant ces pratiques d'aménagement sur les friches urbaines végétales ? Quels impacts écologiques, sociaux et économiques provoquent

les occupations temporaires des friches végétales dans leur milieu urbain ?

Ces nombreux enjeux semblent complémentaires, mais peuvent aussi être contradictoires. Ils sont bien trop souvent abordés sous un seul prisme, interrogeant ainsi le fonctionnement en silo et le cloisonnement disciplinaire de la recherche en aménagement. L'objectif de cette 3e rencontre du réseau INTER-FRICHES a été d'éprouver ce cloisonnement en s'attardant sur une situation spécifique d'occupation temporaire d'une friche habitée par la végétation. Par un atelier ouvert, ces deux journées ont proposé d'établir un dialogue entre acteurs et chercheurs pour questionner les impacts d'une occupation temporaire dans un environnement urbain. Le projet d'occupation temporaire « Vive les Groues », connu par une des organisatrices en tant que terrain d'étude de thèse a constitué le terrain d'investigation de cette aventure collective.

« Vive les Groues » à Nanterre (92)

Les Groues : un enclavement, fruit des installations ferroviaires

Situé au nord-est de la métropole parisienne, le secteur dit « des Groues » est très tôt coupé de Nanterre par des lignes ferroviaires desservant l'est parisien puis la Normandie. Pendant longtemps, le quartier est caractérisé par son activité foisonnante, liée à des

industries renommées et diverses - de la fabrication de pâte à dentifrice aux grandes implantations automobiles, en passant par les industries du parfum, de l'agro-alimentaire et des papeteries. Mais ce dynamisme économique dit aussi un certain enclavement du quartier, anciennement exclusivement tourné vers de l'activité secondaire : espace confiné par un faisceau ferroviaire resté longtemps infranchissable, il accueille des entreprises aux vastes emprises



foncières déplacées en dehors de Paris et plusieurs cimetières. L'implantation de la Défense en 1958 avec l'ouverture d'une gare en 1970 sur la frontière nord-est du quartier commence à transformer le secteur des Groues. La transition d'une dimension économique secondaire vers un espace d'habitat est encore en cours. Les bidonvilles de la rue de la Garenne laissent désormais la place à une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Le début des années 2000 voit l'édification de la massive résidence Villapollonia et parallèlement, la désindustrialisation a laissé de grands tenements fonciers caractéristiques des activités passées, qui sont, à ce jour, en cours de reprise. La signature en 2009 d'un protocole d'études du secteur des Groues entre Réseau ferré de France (RFF), la SNCF et l'EPADESA (Etablissement public d'aménagement de la Défense Seine Arche), puis en 2013 d'une convention d'aménagement avec la Ville de Nanterre et la société du Grand Paris, change l'ampleur du quartier des Groues, le rapprochant de La Défense et lui donnant une aura métropolitaine.

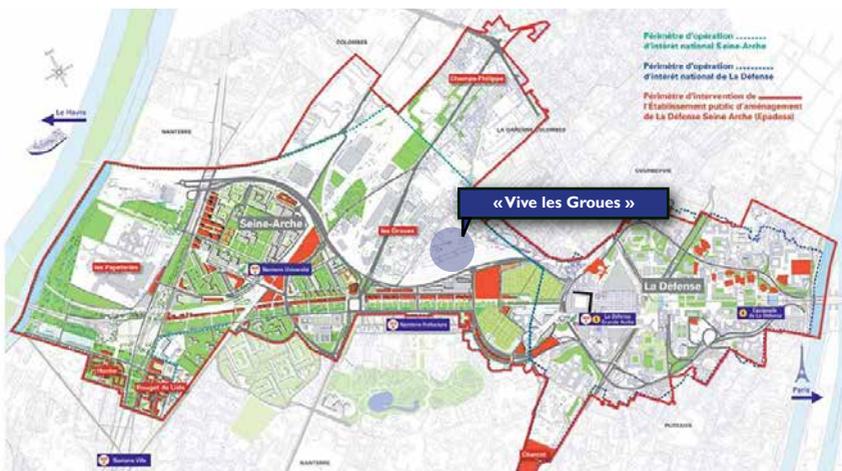
Le rôle stratégique de ce futur quartier à l'échelle métropolitaine

Le secteur des Groues devient alors un territoire de projet identifié comme un secteur clé pour la municipalité de Nanterre via ses documents de

planification (PLU). Il doit devenir le « 11^e quartier de Nanterre » où l'un des objectifs est ainsi de « construire un nouveau quartier qui contribuera à une métropole plus solidaire, au renouvellement urbain des cités populaires de Nanterre construites par l'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement de la région de la Défense, créé en 1958, futur EPADESA), et à la résorption de la crise du logement en Île-de-France ». (p. 41, PLU, 2019, OAP).

Le territoire de la ZAC se trouve à la frontière de trois communes contrastées : la Garenne-Colombes, Nanterre et Courbevoie. Avec moins de 30 000 habitants, La Garenne-Colombes est une commune moins peuplée et plus petite que ses voisines, qui tournent autour des 90 000 habitants, et toutefois une diminution de la population de Courbevoie entre 2011 et 2016. Nanterre se détache largement de ce triptyque en matière économique et sociale : la part des ménages imposés est ainsi bien plus faible (55 %) et bien en deçà de la moyenne départementale (70 %), s'accompagnant d'un niveau de vie également moins élevé. Le projet de la ZAC des Groues s'ancre donc au coeur d'un territoire intercommunal contrasté.

Le projet d'aménagement dépasse ainsi largement l'échelle communale à la fois dans ses prérequis (le désenclavement via les gares Eole du Grand Paris), dans ses porteurs - en particulier



Projet d'aménagement de la ZAC des Groues
EPA La Défense Seine-Arche 2017

l'Établissement public d'aménagement de Paris-La Défense (ex-EPADESA) et dans ses objectifs : analysé dans le schéma directeur de la région Île de France comme « un secteur à fort potentiel de densification », le quartier doit à terme accueillir 5 000 logements et de nombreux bureaux, alors que les 65 hectares comptent moins de 300 habitants aujourd'hui, des entreprises et des friches. Afin de mettre cette transition en place, l'aménageur Paris-La Défense et la Ville de Nanterre ont lancé en 2016 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) intitulé PlayGroues. Un volet dit de préfiguration est imaginé à partir d'une offre « transitoire ou temporaire » permettant de mettre en place de nouveaux usages, parallèlement à un volet « construire ».

En 2019, seule l'occupation temporaire nommée « Vive les Groues », portée par le groupement d'acteurs (l'association

Yes We Camp, l'agence de paysage TN+, l'agence d'urbanisme BVAU et l'agence ABCD culture), a vu le jour à l'emplacement d'une ancienne usine de laverie dont le bâti a été démoli. Depuis novembre 2017, cette friche de 9 000 m², est devenue un espace d'usage public accessible à différentes périodes de l'année. L'association d'architectes et de constructeurs Yes We Camp, gestionnaire et animateur du lieu, propose différentes activités aux visiteurs : pique-nique, restauration, événements, formations et participation aux chantiers comme notamment celui de la pépinière d'arbres du futur quartier des Groues, ainsi que la pépinière des arbres des futures gares du Grand Paris Express. Une association d'habitants a été créée en avril 2019 et vient s'ajouter aux différents acteurs investis sur le site du projet « Vive les Groues ! ».

Les bâtiments et la végétation

- gare
- périmètre 800m

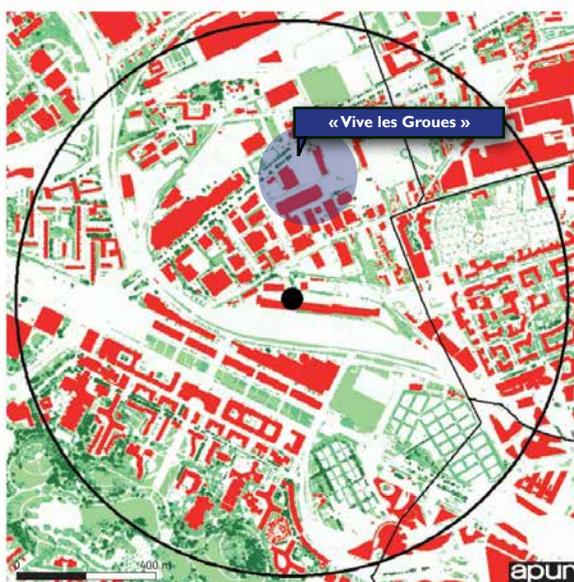
Les hauteurs de la végétation en mètres

- moins de 1 m
- de 1 à 10 m
- plus de 10 m
- bâtiments

Sources : Apur, photo proche-infrarouge, MNE, MNT 2012, © InterAtlas

Bâtiments et de la végétation du quartier de la Gare Nanterre – La Folie

APUR, juillet 2015



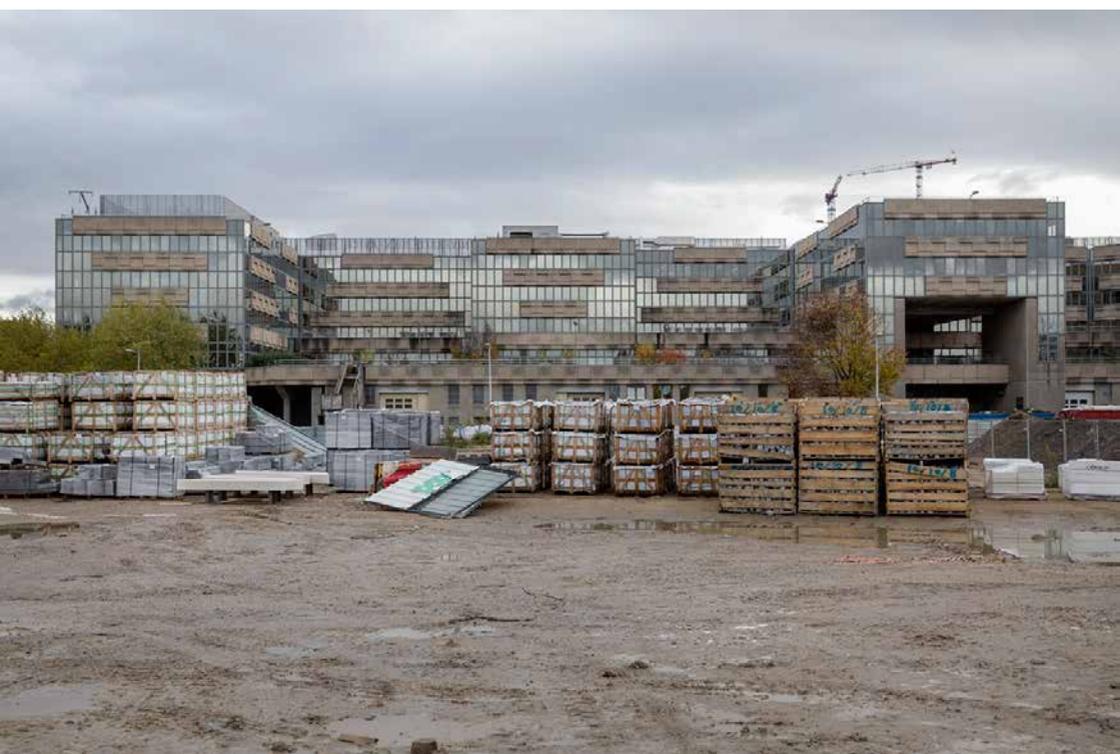
La végétation spontanée d'un quartier fortement urbanisé

Du fait d'une urbanisation très dense du département des Hauts-de-Seine, les espaces non bâtis observés sur la zone d'étude sont rares et fragmentés (Muratet 2006 ; IAURIF 2003). En effet, à l'échelle de la région, selon le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), la commune de Nanterre représente un « vide de continuité écologique » (SRCE IDF 2013). Pourtant, les documents d'urbanisme de Nanterre montrent des potentialités en matière de trames vertes et recensent des éléments constituant des continuités écologiques à l'échelle communale (PLU 2020). Parmi les différents espaces de nature présents, les friches urbaines, principaux espaces colonisés par une

végétation spontanée, représentent une surface non négligeable des espaces ouverts du département, souvent des espaces herbacés et massifs arbustifs ou boisés dans de grands parcs municipaux (Muratet, 2006). Une diversité d'espèces favorisées par les conditions écologiques est donc à tempérer par la taille réduite et l'isolement des espaces de nature. Les friches, présentant un fort turn-over spatial et temporel sont des zones de refuge temporaires pour la biodiversité végétale et animale : plantes oiseaux et pollinisateurs (ARB îdF/IAU îdF). La cartographie de la végétation à l'échelle du quartier montre d'importants contrastes. Si l'espace paraît principalement bâti, il est intéressant de noter que la végétation couvre près d'un quart de la surface du quartier (23 %).

Déroulé de l'atelier

La constitution d'un collectif d'arpenteurs



PREMIER JOUR DE L'ATELIER

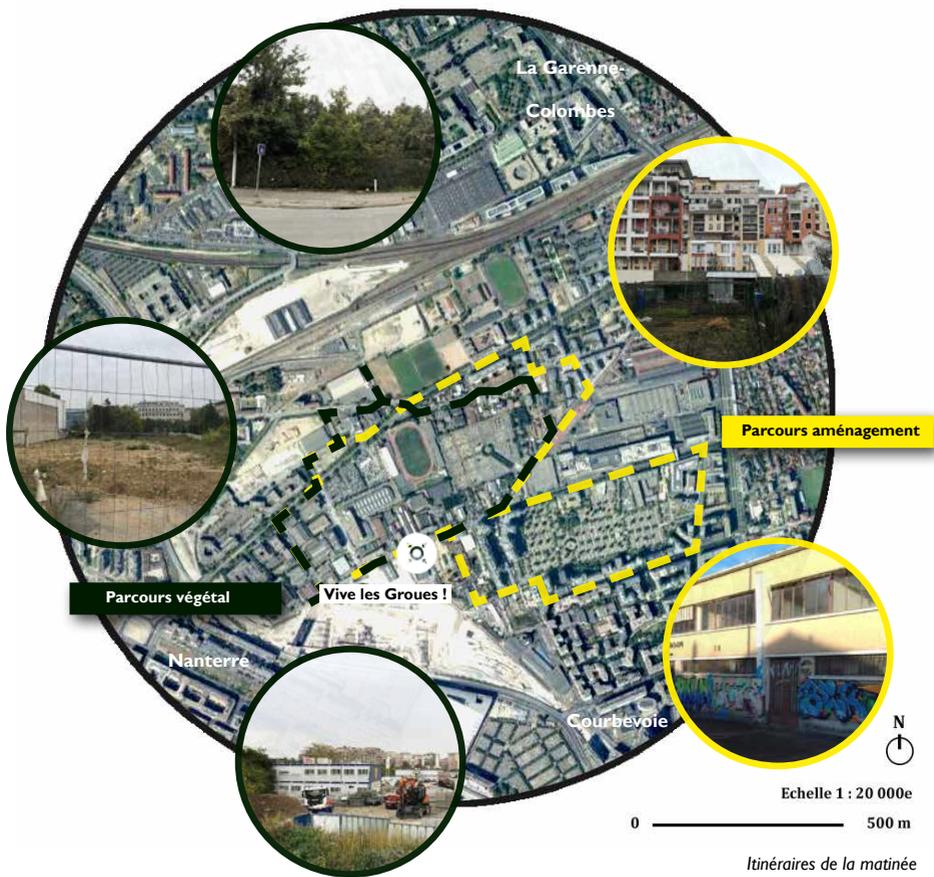
À travers les Groues

L'atelier s'est déroulé sur deux journées : la première sur le terrain à Nanterre et la seconde en salle, à Aubervilliers. L'équipe comprenant les participants et le comité d'organisation comptait dix-sept personnes, à la fois des praticiens et des chercheurs issus de différents univers disciplinaires : urbanisme, aménagement, architecture, paysagisme, géographie, écologie,

anthropologie et photographie...

Le premier jour a été organisé en deux temps : tout d'abord un moment d'introduction permettant de faire découvrir le quartier autour de « Vive les Groues », puis un temps d'arpentage en groupes thématiques.





Itinéraires de la matinée
Comité d'organisation de l'atelier

Les membres du comité d'organisation ont proposé deux parcours à travers le quartier autour de l'aménagement du quartier et de la présence végétale. Un aperçu général de quelques minutes présentant les grands aménagements actuels du quartier a été exposé par Cécile Gauthier. Le premier parcours, mené par Marion Brun et Hugo Rochard, était axé sur les dynamiques végétales du quartier. Il visait à observer différents états de friches dans le quartier en présentant différentes successions

écologiques et d'en remarquer les signes par une observation naturaliste. Le deuxième parcours, proposé par Cécile Gauthier, portait sur l'évolution historique et urbaine du secteur des Groues et visait à explorer la dynamique de transformation urbaine du quartier. Ce parcours a permis aux participants de traverser plusieurs Zones d'Aménagement Concertés (les ZAC des Fauvelles et Danton à Courbevoie, celle de Charlebourg et des Champs-Philippe à la Garenne-

Colombes) et les limites de la ZAC des Groues, ainsi que les deux autres lieux identifiés par l'AMI de Préfiguration du quartier des Groues.

Dans l'après-midi, Dickel Bokoum de l'association Yes We Camp a présenté le projet d'occupation temporaire « Vive les Groues ». Elle a détaillé les étapes du projet et le mode d'organisation de l'association. Après une présentation en salle, elle a guidé les participants à travers les aménagements provisoires faits par l'association. Pour elle, le projet se caractérise par la mise à disposition d'espaces dédiés à l'expérimentation collective via différentes pratiques : ateliers participatifs de construction, jardinage collectif, mais aussi l'accueil de pratiques culturelles et sociales du quartier, comme des dispositifs pédagogiques pour les jeunes enfants. La discussion a alors poursuivi les réflexions amorcées dans la matinée autour des aspects paysagers du projet « Vive les Groues », des questions liées à la marginalité et aux temporalités. La deuxième moitié de l'après-midi a été consacrée à des observations et des enquêtes en deux groupes. À nouveau, deux arpentages ont été organisés sur les alentours de la friche. En parallèle, deux membres du comité d'organisateur ont procédé à une étude spatiale de l'espace « Vive les Groues » pour comparer la présence d'espèces végétales et les usages.

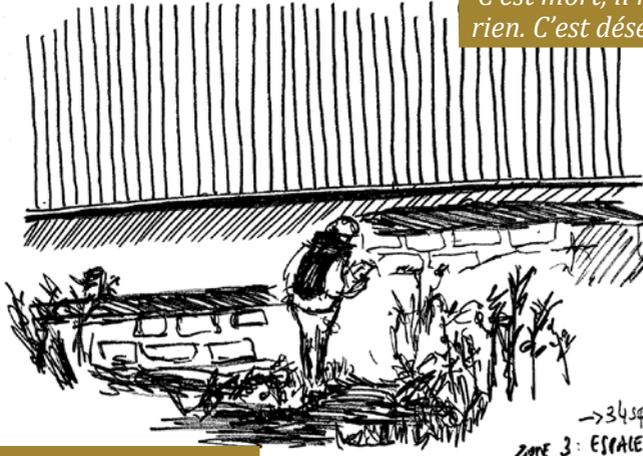
À l'issue de ces moments d'enquête, l'équipe s'est retrouvée pour une



Aperçu de l'après-midi
Comité d'organisation de l'atelier

dernière mise en commun de la journée. Le premier groupe a fait état des formes paradoxales de fragmentation et de stratification du paysage urbain par le biais de quelques vidéos, croquis paysagers et observations. En insistant sur la présence des murs, des palissades et des façades, le groupe a mis en évidence les traces paysagères des dynamiques métropolitaines et économiques qui dépassent et enserrant le quartier des Groues. Réparti en binômes, le deuxième groupe de l'après-midi a interrogé une vingtaine d'habitants dans le quartier. Cette courte enquête a permis de

C'est mort, il ne se passe rien. C'est désert.



Le quartier évolue tout le temps.

→ 34 sp.
ZONE 3: ESPACE EN
ATTENTE ?

Relevé de la végétation et des usages
Cécile Mattoug

mettre en avant la méconnaissance du projet « Vive les Groues » d'un certain nombre de résidents du quartier. Enfin le troisième groupe qui est resté au sein de l'espace « Vive les Groues » a relevé méthodiquement les secteurs selon l'aspect de la végétation et les limites structurelles du sol : 5 secteurs ont été identifiés, car ils laissaient place à une végétation spontanée. D'un autre côté, parallèlement à un inventaire éclair (pseudo-exhaustif) des espèces végétales présentes, un rapide relevé des usages a été effectué par deux membres du comité d'organisation. Cette analyse croisée a permis d'interroger la relation qui s'établit entre les activités humaines et la biodiversité présentes sur l'espace « Vive les Groues ».

Lors de ce bref compte-rendu collectif, deux habitants du quartier ont rejoint

l'équipe et ont pu commenter, à partir de leurs expériences personnelles, les résultats des différentes enquêtes et observations. Ils ont ainsi rappelé que cette parcelle a fait l'objet de nombreuses occupations avant l'arrivée de Yes We Camp. La trajectoire des représentations de cet espace était pour eux loin d'être homogène, d'un lieu d'occupation par des campements à l'annonce d'une installation d'une pépinière des arbres du futur quartier des Groues. Selon ces habitants, qui prennent part à la vie quotidienne du projet, le rôle de préfiguration de « Vive les Groues » a été assez peu perçu au début dans le quartier, mais a été accueilli avec soulagement par certains. Cette journée intensive de terrain s'est terminée par un pot avec des membres de l'association et quelques habitants du quartier.

DEUXIÈME JOUR DE L'ATELIER

Interroger l'occupation temporaire

La deuxième journée de l'atelier s'est déroulée en salle sur le campus Condorcet à Aubervilliers (92) et a réuni une dizaine de participants pour élaborer la restitution collective des observations et enquêtes de la veille. Dans un premier temps, les membres du comité d'organisation ont laissé les participants se réunir autour d'une table, dégager les axes thématiques de leur choix et esquisser une synthèse de leurs réflexions.

Après le déjeuner, la restitution publique a commencé en présence d'une quinzaine de chercheurs, de praticiens et d'étudiants. Une rapide présentation de l'atelier, de son sujet et de ses cadres a servi d'introduction à la restitution menée par les participants. Un long échange s'est poursuivi de manière collective et croisée avec le public présent.



Aperçu de la deuxième journée

Simon Blanckaert

Les citations mises en avant dans les pages suivantes sont extraites des discussions tenues lors de la restitution collective. Lorsque les verbatims ont été prononcés par les acteurs rencontrés, leur locuteur est précisé.

Perspectives

sur les occupations temporaires



LES INTERACTIONS ENTRE OCCUPATION TEMPORAIRE ET TERRITOIRE D'IMPLANTATION

« Hors-sol » ?

Les Groues : un territoire servant et fragmenté

Dans quel contexte territorial implante-t-on l'occupation temporaire ?

Le contexte du secteur des Groues permet de comprendre le rôle que doit endosser l'occupation temporaire dans la transformation de ce territoire

métropolitain. Pour les participants de l'atelier, ce contexte territorial se caractérise par sa dimension fragmentée et son asservissement à des dynamiques extérieures ; c'est un territoire dit servant. Cette fragmentation et ce flou identitaire se lisent dans la superposition des frontières des différents échelons du territoire : des frontières administratives, de voisinage et fonctionnelles.



Frontières administratives

Tout d'abord, les conséquences des frontières administratives ont été mises en avant lors de l'arpentage du 1er jour de l'atelier. En effet, la localisation du quartier des Groues en interface avec trois communes des Hauts-de-Seine (La Garenne-Colombes, Courbevoie et Nanterre) lui donne des spécificités territoriale, géographique et urbaine assez singulières. De plus, ce quartier, qui dépend administrativement de Nanterre, est aux marges du reste de la commune car il est difficile d'accès et enclavé par les voies de chemins de fer. Ainsi, comme le précise un habitant du quartier :

« Le problème essentiel des Groues, c'est sa situation [...]. Il n'y a aucun accès pratique [...]. Il n'y a aucun Nanterrien qui connaît les Groues. »

Frontières du voisinage

Ensuite, le territoire des Groues est fragmenté entre différentes formes urbaines et communautés : d'une part, entre les habitants des pavillons anciens et les résidences modernes récentes des ZAC avoisinantes, d'autre part, entre les différents groupes de travailleurs pendulaires (ouvriers des chantiers, employés des entreprises des rues de la Garenne ou rue de Lens...). Ces populations disposent-elles de lieux de rencontres dans le quartier ? Lors de l'enquête par micro-trottoirs, des habitants de Courbevoie ont fait

« Là, on voit qu'aux Groues, il n'y pas de volonté de raccorder à une histoire, dont on sait pourtant qu'elle existe. »

part d'une frontière symbolique entre le quartier résidentiel du faubourg de l'Arche et le quartier des Groues comme chantier permanent. Certains habitants interrogés expriment le sentiment d'être à distance des services urbains dans une zone « frontière » entre différentes communes.

Frontières fonctionnelles...

Ce caractère de territoire servant se lit dans les différentes fonctions et activités accueillies par le quartier : entrepôts, garages, concessionnaires automobiles, lieu d'implantation de cimetières communaux, projet de construction d'un abattoir intercommunal... Il est cependant en pleine mutation fonctionnelle, puisque cette ancienne zone d'activité industrielle et tertiaire va bientôt accueillir 130 000 m² destinés au logement.

...d'où résulte un flou identitaire

Il y a de grandes difficultés à maintenir les fils d'un héritage fonctionnel basé sur une activité économique en conversion. À l'interface de trois communes et à proximité du quartier d'affaires de La Défense, les représentations historiques des Groues semblent aujourd'hui indésirables. Les traces

des occupations précédentes ont été continuellement effacées : habitations de fortune et bidonvilles s'y sont succédés au fil des années, regroupant près de 5 000 personnes au début des années 1950, et ont fait l'objet d'expulsions systématiques. Au cours de l'arpentage du quartier, les participants de l'atelier ont remarqué l'absence d'informations des traces historiques du passé ouvrier de la ville ou encore de la présence des bidonvilles. De cette prise de distance résulte un flou identitaire.

Faire le récit de la ville à venir

À quel récit de transformation du territoire contribue le projet d'occupation temporaire ?

Une volonté de faire peau neuve

Dans ce contexte de territoire fragmenté, le dispositif d'occupation temporaire témoigne d'une volonté des collectivités de faire peau neuve dans un quartier qui se soustrait de son histoire industrielle. Le programme proposé par l'association Yes We Camp se saisit de cette dynamique et contribue au renouvellement de l'image du quartier du secteur des Groues.

Des exportations multiples : un « hors-sol » ?

Pour les participants de l'atelier, l'expression de « hors sol » a rapidement été mobilisée pour qualifier l'occupation temporaire. Cette expression est à

« C'est une sorte de paradoxe qu'on ressent avec la friche et l'occupation de la friche. On se dit qu'on va faire avec le déjà-là mais, finalement, ce qu'on observe, ce sont les mêmes mécanismes que l'on voit ailleurs. C'est-à-dire : du remblais de terre qu'on vient rajouter à certains endroits, des fois des déblais qu'on va faire... En tout cas, on est vraiment dans un système de transfert de l'extérieur qui vient et qui repart... Mais on n'est pas dans un processus qui part du lieu et qui essaie de construire avec. »

entendre ici de manière multiple ; des « hors-sol » historique, environnemental, architectural... Ainsi, le fait d'avoir choisi de transformer une ancienne laverie en une pépinière d'arbres reflète des objectifs paysagers et environnementaux qui ne s'inscrivent ni dans la mémoire des lieux, ni dans la mémoire du quartier. De même, les pépinières d'arbres prévues pour le quartier et les gares du Grand Paris Express proposent une sensibilisation environnementale par le biais d'espèces importées, tandis que la terre permettant la plantation des arbres est issue de remblais d'un chantier dans le Val d'Oise. Cet apport



La pépinière sur la friche « Vive les Groues »

Pierre-Yves Brunaud

participe à la dimension symbolique de cet « hors-sol ». Enfin, les dispositifs de récupération de matériaux venus d'autres projets et d'autres chantiers dans la construction des bâtiments continuent d'insister sur ce caractère d'extériorité, bien qu'il soit justifié par une économie et une dimension écologique de réutilisation de moyens existants.

L'urbanisme temporaire ou transitoire est régulièrement critiqué pour les stratégies institutionnelles qui le portent : la friche est alors un démonstrateur du changement et accompagne la construction de nouveaux quartiers. N'est-ce pas à contre-courant de l'image de la friche

synonyme de vacance, d'incertitude, de désordre ? En effet, on peut s'interroger sur les significations d'une friche qui devient le site d'un projet d'urbanisme temporaire : elle s'intègre au sein d'une logique d'aménagement urbain, en devenant elle-même productrice d'une nouvelle image du territoire. Ainsi, le projet d'occupation temporaire accompagne les intérêts du projet urbain et sert le marketing territorial. Cela permet la création d'un nouvel imaginaire territorial, parfois renforcé par une stratégie de *tabula rasa*, ce qui peut accentuer le sentiment d'hors-sol.

au service de l'aménagement urbain

Les acteurs d'une stratégie d'occupation temporaire

À quels besoins répond le projet d'aménagement temporaire ?

Mixité et inclusion sociale versus gentrification

Une image forte qui colle aujourd'hui à la peau des porteurs d'occupation temporaire est celle « d'agents de gentrification ». En effet, ils répondent aux demandes de transformation du quartier et mettent en oeuvre des actions visant à attirer des publics extérieurs au quartier. On peut donc estimer que ces associations prennent part au remplacement des populations. Pourtant, dans le cas du projet «Vive les Groues » le quartier actuel ne compte que peu d'habitants et ils ne sont pas non plus regroupés dans une communauté très soudée. Exception faite de l'avenue de Jenny où les habitants s'étaient constitués en association pour lutter contre la spéculation immobilière et le harcèlement des promoteurs immobiliers sur leurs biens.

« On a une juxtaposition assez brutale de ces fragments, puisqu'on a la tente située sur la friche de « Vive les Groues » qui a été construite pour préfigurer les projets et faire du temporaire, derrière on voit ce qui reste du pavillonnaire, qui est complètement écrasé et rendu minuscule par cette chose derrière. »



Avenue de Jenny à Nanterre

Pierre-Yves Brunaud

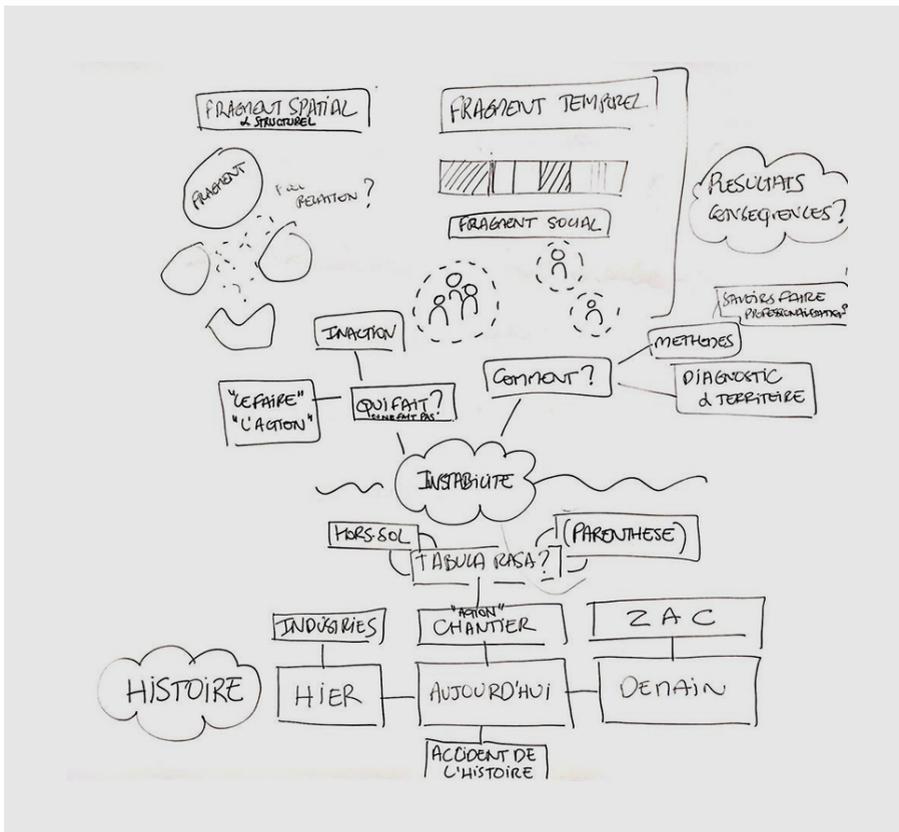
« En fait, c'est du faux bottom-up. C'est instrumentalisé par le haut, où on dit : « Tiens, on va vous laisser faire quelque chose... » Alors que le vrai bottom-up, il vient des habitants directement. Ici, [l'occupation] est liée à un collectif qui monte un projet pour les habitants... Et encore, est-ce que c'est vraiment pour les habitants... »

Ce qui est ressorti de l'arpentage du quartier, c'est le sentiment que le quartier comporte plusieurs communautés habitantes qui sont déjà très différentes. La construction récente de lotissements ou d'immeubles, dont les habitants sont d'ores et déjà très différents que la avec la présence ouvrière ou populaire du quartier de Groues. La dynamique de remplacement et de gentrification semble déjà instaurée depuis le début des années 2000. Moins qu'un rôle d'agent de gentrification, il se pourrait que l'occupation temporaire endosse bien davantage le rôle d'outil de communication du projet d'aménagement. La perspective du temps long permettra d'observer réellement à quelle population habitante et à quels habitants sert le projet « Vive les Groues ».

Bottom-up, top-down ou... ?

Dans l'imaginaire collectif, les occupations temporaires des friches sont souvent confondues avec des mobilisations habitantes. Cette confusion est renforcée car les porteurs de ces occupations promeuvent régulièrement, des usages à destination des habitants et riverains, voire permettent la mise en place de projets de résidents. L'idée selon laquelle l'occupation temporaire serait issue d'une volonté bottom-up est ainsi communément admise. C'est loin d'être le cas du projet « Vive les Groues ». En effet, il est le résultat d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par l'aménageur Paris-La Défense pour répondre à des objectifs de gestion et de préfiguration d'usages d'un quartier en pleine transformation. Ce projet répond donc davantage à une initiative top-down puisque une programmation est définie au préalable

« [Paris-la Défense] est quand même à l'écoute des propositions qu'on peut amener sur le terrain, donc quelque part c'est la quantité de projets amenés qui fera que ça changera l'identité ou le mode de fonctionnement de Yes We Camp, ça va percuter la programmation. »



Mindmap collectif de l'atelier
Les participants

« Stratégiquement, passer par un acteur de l'occupation temporaire, c'est très sécurisant. Parce qu'on sait que nous, notre crédibilité passe par le fait que nous rendons les clés à la date, comme c'est prévu dans le contrat. »

par les aménageurs via cet AMI et parce que le prestataire qui intervient est une structure professionnelle extérieure. Pour quelques habitants présents à l'atelier, le dispositif d'occupation temporaire offre à certains d'entre eux l'occasion d'être dans une position de propositions. Ils voient dans la posture de l'association Yes We Camp une invitation à prendre part au programme à venir de la ZAC des Groupes. Une dissociation binaire entre bottom-up

et top-down ne résiste pas et pousse à une lecture plus fine du jeu d'acteurs et des rôles de chacun. Ainsi, derrière les représentations du bottom-up et du top-down, ces organisations soulèvent la question des destinataires de l'occupation temporaire et ce, que ce soit en amont du projet ou dans son quotidien.

Un dispositif spatial de contrôle et de gestion

Le rôle des porteurs de l'occupation temporaire comme agents de gestion de la friche est un des plus connus mais il n'est pas toujours assumé par ces porteurs, alors réduits à l'image de gardiens des lieux. Pourtant la professionnalisation de ces structures induit un contrôle strict de l'occupation et de son temps. Ce rôle de gestion est donc un facteur essentiel de l'implantation d'une occupation temporaire à la fois pour les aménageurs mais aussi pour les résidents. Dans le cas du projet « Vive les Groues », les habitants du quartier présents à l'atelier rappellent l'importance de cet impératif de gestion.

Alain Valet : « Il faut bien qu'ils occupent le terrain pour qu'il ne soit pas squatté. On s'attendait à une pépinière, à une entreprise, pas à une friche. »

Ce rôle de gestion est donc un facteur essentiel de l'implantation d'une occupation temporaire à la fois pour les aménageurs mais aussi pour les résidents. Dans le cas du projet « Vive les Groues », les habitants du quartier présents à l'atelier rappellent l'importance de cet impératif de gestion. Mais, au-delà de cette gestion jugée nécessaire, cet habitant du quartier explique sa surprise devant la forme spécifique et l'esthétique que prend l'occupation temporaire du lieu : le choix de ne pas transformer la friche en espace parfaitement contrôlé et géré brouille donc sa lisibilité et l'imaginaire sécuritaire du gardien d'immeuble garant de règles strictes. Ce décalage est également lisible dans une toute autre approche du végétal.

Laisser-faire du végétal et développement d'usages

L'appréciation d'une végétation spontanée par des habitants ou des riverains ne va pas de soi. Une discussion informelle dans la rue avec un agent des espaces verts a rappelé que la végétation spontanée garde une image relativement dépréciée. Le choix de laisser des espaces de croissance spontanée du végétal au sein de la parcelle produit ainsi l'image d'un espace en friche. Cela permet aussi le développement d'une autre biodiversité, voire d'une sensibilisation des personnes à cette biodiversité.



↑ 5. Végétation spontanée sur une parcelle non-bâtie

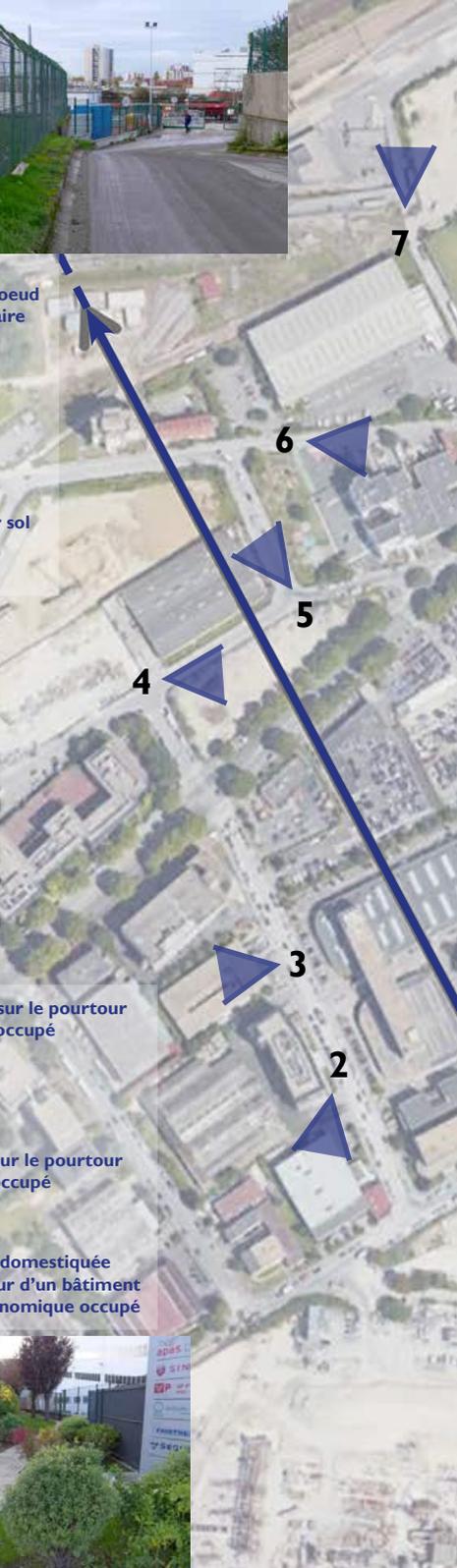
6. Végétation spontanée sur le pourtour d'une parcelle avec sur sol minéral poreux

←

↑ 7. Le noeud ferroviaire

Le quartier des Groues

extraits de nature entre végétation domestiquée et spontanée



← 4. Végétation spontanée sur le pourtour d'un bâtiment industriel occupé

↓ 2. Végétation spontanée sur le pourtour d'un bâtiment industriel occupé



↓ 3. Végétation domestiquée sur le pourtour d'un bâtiment d'activité économique

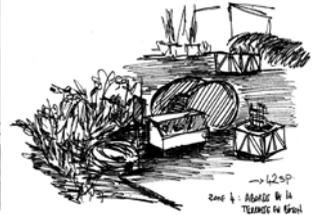
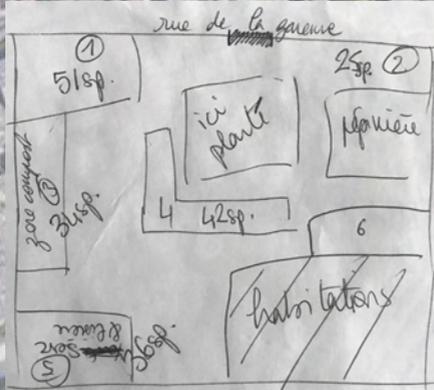


VERS LA SEINE

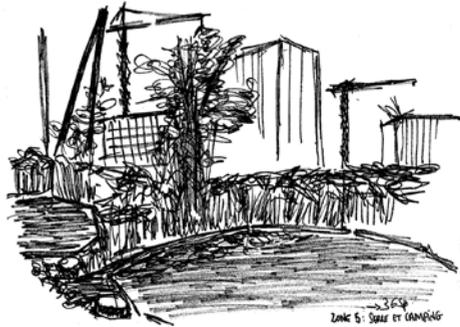
Relevé des espèces végétales et des usages sur « Vive les Groues »

Marion Brun

& Cécile Mattoug



I. «Vive les Groues » : maintien de végétation spontanée sur un espace en activité



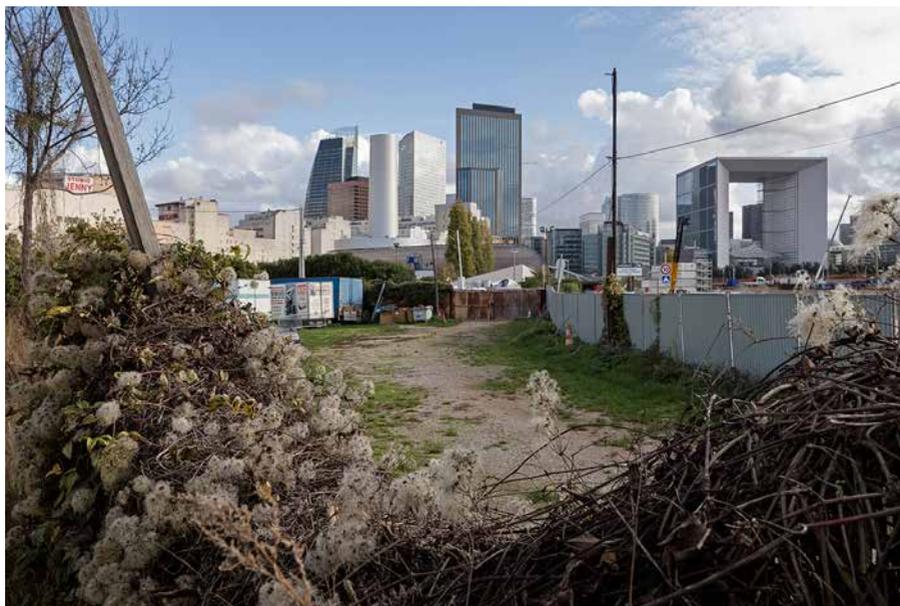
VERS LA DEFENSE

Le site du projet « Vive les Groues » accueille ainsi une multitude d'espèces végétales spontanées : plus de 70 espèces différentes ont pu être observées. On peut imaginer que leurs caractéristiques sont liées aux activités humaines. Alors que les espaces piétinés et utilisés par les visiteurs de la friche sont colonisés par des espèces pionnières, rudérales et résistantes aux piétinements, les secteurs peu fréquentés présentent plus d'espèces buissonnantes ou arbustives, la nature y reprenant ses droits.

La relation qui s'établit entre les usages de la friche et la présence de la biodiversité reste donc à explorer pour comprendre comment l'organisation différenciée de l'espace permet le développement à la fois d'une biodiversité végétale, mais aussi

« Donc il y a en même temps une valorisation de la friche dans la ville et par hasard, on a vu qu'il y a des discours radicalement anti-friche, de gestion à l'ancienne. Du gazon et de la bonne nature domestique. Du coup, quel peut être le facteur de pénétration des nouvelles formes de gestion, s'il n'y a pas de relais déjà au niveau des personnels techniques, avant le public ? »

d'usages diversifiés, voire spontanés par les habitants ou les autres porteurs de projet. Alors que ce laisser-faire



est encore beaucoup lu comme une logique d'abandon ou une absence de moyens, la reconsidération de ce type de gestion d'un espace et de sa végétation nécessitent encore un besoin de connaissances et de pédagogies.

“De la même manière qu'une friche végétale est le temps d'abandon de l'homme, c'est à partir de là que la friche commence à vivre et que le végétal peut s'approprier l'espace... Eh bien, de la même façon, ne serait-ce pas une bonne logique de se dire que sur ce site là, il devrait y avoir un temps d'abandon pour l'appropriation ?”

Une réception contrastée du projet

Qui prend part à l'occupation temporaire ?

La réception du projet « Vive les Groues » et, en particulier, son ancrage dans le quartier ou auprès des riverains a été une interrogation à peine entamée pendant l'atelier. Tout d'abord, le temps d'installation du projet d'occupation temporaire semblait très court pour une étude de sa réception pertinente.

L'occupation temporaire est encore aujourd'hui à un stade assez récent et n'a pas encore eu le temps de s'inscrire dans le quotidien des habitants.

D'autre part, le temps limité de l'atelier impose de relativiser les retours obtenus en quelques heures en interrogeant les personnes rencontrées dans la rue. Les échanges entre les participants et les personnes rencontrées laissent cependant entendre que le projet « Vive les Groues » n'a pas aujourd'hui de réception étendue. Les retours obtenus, s'ils ne peuvent pas être considérés comme représentatifs, permettent néanmoins d'extraire quelques idées sur la capacité d'ancrage d'une occupation temporaire auprès des riverains.

« C'est une friche super jeune. Il faut le rappeler. »

Un projet pour toutes et tous... ?

La difficulté à faire comprendre le projet d'occupation temporaire et, en particulier, à communiquer sur les événements ouverts au public est un élément qui a été très présent dans les discussions. Cela peut être lié à un fonctionnement du projet d'occupation temporaire dans un cercle réduit d'habités, via des plateformes de communication par les réseaux sociaux et selon des habitudes sociales. Cependant, cette question de la communication ne semble pas suffisante. Pour certains groupes sociaux, ces sites apparaissent comme des espaces publics, pour d'autres, cela reste des



Micro-trottoirs

Paroles d'habitant.e.s
rencontré.e.s dans la rue

À proximité du parc Mandela, nous avons demandé aux personnes de nous décrire leurs pratiques de balade dans le quartier.

Femme avec ses enfants :

« Je ne vais pas dans les parcs, mais sur le parvis de La Défense pour me promener avec les enfants. »

« Le quartier évolue tout le temps. »

« Les Groues, c'est trop loin, et il n'y a rien. »

Homme âgé, seul, qui vit depuis 15 ans dans le quartier :

Il va se promener au parc Mandela, et surtout à Paris, car c'est très bien connecté. Il va aussi sur le parvis de La Défense. Il connaît la friche des Groues, a été présent à l'inauguration, mais depuis :

« c'est mort, il ne se passe rien, c'est désert. »

Femme âgée, habitante du quartier :

Elle ne va pas se promener dans le quartier, à part les squares. Elle connaît la friche de vue, mais n'y est jamais rentrée car « c'est pour les jeunes, ou il faut faire partie d'une association ».

Adolescent habitant du quartier :

Il se promène dans les commerces. Plus jeune, il allait dans les parcs. Il a entendu parler de la friche mais n'y est jamais allé.

Propos recueillis
par les participants de l'atelier

Photo : Visite de «Vive les Groues »
Comité d'organisation de l'atelier

Entre le RER et la friche (rue de la Garenne), nous avons demandé aux personnes ce qu'elles faisaient dans le quartier.

Jeune femme qui habite à Apollonia :
Elle connaît de nom, mais ne comprend pas trop ce qui s'y passe. Elle prendrait part aux activités s'il s'agissait de concerts.

Jeune homme habitant à Apollonia, étudiant à Nanterre :
Il a visité la friche une fois il y a deux ans, mais n'y est pas retourné, car il trouve que rien n'a avancé.

Jeune femme avec son chien, habitante d'Apollonia :
Elle connaît la friche, mais n'a pas eu le temps d'y aller, n'a pas compris le concept, et n'a pas assez d'information.

Femme âgée qui travaille dans la rue :
Elle trouve l'idée sympa mais n'y trouve rien qui lui convienne. Après le travail, elle rentre chez elle. S'il y avait quelque chose pour déjeuner à midi, elle irait.



« Multiplier les couches de communication, ça n'a pas d'intérêt si, par ailleurs, la proposition ne fait pas sens par rapport aux types de fréquentation, d'habitus de structuration sociale. C'est pas évident pour tout le monde de se saisir d'un lieu et de dire : « je vais l'investir avec ma proposition ». Ça, c'est un truc de classes moyennes éduquées. »

espaces privés dont l'usage public reste peu lisible. Il existe un hiatus aujourd'hui dans les représentations des occupations temporaires : pour certains, elles apparaissent comme des espaces accessibles, voire même comme des « communs ». Cet imaginaire n'est cependant pas partagé par tous les groupes sociaux. Certains riverains ont coutume de fréquenter des espaces publics normés et conventionnels et qui témoignent de caractères plus sécurisés, en particulier pour les usages d'enfants. Cela peut être lié aux habitudes de socialisation, mais aussi aux pratiques de l'espace urbain. Cela pose la question : l'occupation temporaire produit-elle un espace public pour tous ?

... ou un projet réservé aux initiés ?

L'occupation temporaire renvoie à l'image d'un espace réservé aux initiés et / ou aux personnes jeunes, voire aux personnes étrangères et dégage un sentiment d'entre-soi. Par exemple, le site de « Vive les Groues » accueille des événements d'ampleur nationale ou internationale qui sont portés par l'association Yes We Camp et leurs partenaires, créant des rassemblements de personnes venant de l'extérieur,

issues de groupes sociaux qui contrastent avec ceux qui habitent le quartier des Groues aujourd'hui. De la même façon, l'image de la friche, comme un espace « mort » peut être liée à l'imaginaire produit par la présence de la végétation spontanée, mais aussi par l'esthétique du bricolage dans les installations de « Vive les Groues ». Ces ressentis ne témoignent pas d'une volonté de fermeture des porteurs du projet, mais de leur fonctionnement en dehors des normes et des conventions des espaces d'usage public, ou encore ayant des règles qui n'apparaissent pas évidentes aux yeux des personnes interrogées.

Une présence liée à l'impulsion d'usages occupationnels

Différents usages sont proposés dans l'espace « Vive les Groues », dont les principaux observés sont des usages individuels ou partagés : de la réparation, de la construction, du jardinage, de l'apprentissage, du coworking, un petit commerce de restauration, de l'hébergement,... La particularité de ces usages réside dans leur temporalité éphémère et le fait qu'ils ne répondent pas à des besoins économiques : ce sont des usages



Camping de « Vive les Groues »

Pierre-Yves Brunaud

occupationnels. Ainsi, la dimension d'expérimentation dans la création d'usages est très présente le discours de la coordinatrice du projet « Vive les Groues » de l'association Yes We Camp. La dynamique du projet est d'abord fondée sur l'impulsion de nouveaux usages, parfois non-marchands, et que l'association ne semble pas vouloir figer. Cette programmation contraste avec le passé d'un territoire de petite industrie. Aussi, pour qui ces usages sont-ils destinés et par qui sont-ils pratiqués ? Les discussions des participants à l'atelier ont ainsi souligné le sentiment d'indétermination concernant la vocation du site qui leur a été exprimé par les voisins et les riverains.

L'absence d'un interlocuteur pérenne

Par ailleurs, l'absence d'identification d'un interlocuteur pérenne concourt à la réception contrastée du projet d'occupation temporaire. La dynamique de l'association témoigne par ailleurs d'un relatif manque de stabilité, car on y trouve de nombreux stagiaires et personnes en service civique, avec un important turn-over. Cette absence d'interlocuteur fixe rend la transmission des règles du lieu difficile et participe à une forme d'indétermination du rôle de l'occupation temporaire dans les aménités urbaines du quartier.



Témoignage

Dickel Bokoum

Coordinatrice du site « Vive les Groues » de Yes We Camp

Sur les questions politiques, on ne souhaite pas forcément se positionner, mais plutôt mettre à profit le temps présent et la richesse des espaces inoccupés.

Propos recueillis
par Cécile Gauthier

Photo : Pavillon de « Vive les Groues »
Pierre-Yves Brunaud

Nous nous interrogeons sur la question de la marginalité. En effet, les occupations temporaires se situent souvent sur des terrains marginaux, ou durs à « exploiter », alors qu'il y a une grande richesse du lieu. De même, les personnes qui fréquentent ces sites sont souvent des personnes perçues comme « marginales », dans leurs modes de vie, dans leurs emplois du temps, dans leur travail... Mais ces terrains ont un grand potentiel de mise en réseau d'acteurs, notamment issus de l'urbanisme temporaire ou transitoire.

Par exemple, le mois dernier, du 10 au 20 octobre 2019, a eu lieu le STUN Camp, [Social Temporary Urbanism Network] à « Vive les Groues », où plus d'une centaine de participants européens a pu échanger sur les pratiques de l'urbanisme temporaire ou encore prendre part à des chantiers collectifs sur des futurs espaces de « Vive les Groues ». Aussi, nous avons pour projet de lancer l'association de Vive les Groues avec tous les usagers du site : les porteurs de projet qui vont s'installer en 2020, les bénévoles réguliers, les bénévoles des chantiers participatifs, mais aussi renforcer le partenariat avec l'association Mains d'Oeuvre qui va ouvrir dans quelques années un autre lieu, « le Twist », dans le futur quartier des Groues à Nanterre. Enfin, sur les questions politiques, on ne souhaite pas forcément se positionner, mais plutôt mettre à profit le temps présent et la richesse des espaces inoccupés.

Les coûts de l'expérimentation

Le maintien de l'indétermination

Entretenir le flou et expérimenter des usages

L'indétermination du statut de l'occupation temporaire, mais aussi de son rôle et de son fonctionnement est apparue assez clairement aux participants de l'atelier : le projet d'occupation temporaire ne pose pas de cadres définitifs, ni dans les usages, ni dans son organisation spatiale.

Ce flou semble être le fait d'une posture professionnelle, car l'objectif de l'association est d'expérimenter des usages dans des temps plus ou moins courts. Pour les porteurs de l'occupation temporaire, l'identité du projet « Vive les Groues » se construit en fonction de l'expérimentation d'usages et la valeur du *do-it-yourself*.

L'inscription du projet dans le temps présent

En privilégiant l'expérimentation, le dispositif de l'occupation temporaire s'inscrit dans un régime de temps au présent. L'absence de l'héritage de

« Il y a un certain nombre d'éléments qui convergeaient vers une identité floue, qui correspondent au type de lieu : la friche. On a repris le 4 pages [de Yes We Camp], la friche se présente sur son propre site web : je ne serais pas capable de dire de quoi il s'agit. »

l'histoire du quartier se couple ainsi avec une absence de certitude quant à l'avenir du lieu. La priorité des porteurs de projet se situe dans leurs possibilités d'action au présent et la marge de manoeuvre qui leur est laissée.

Le potentiel d'expérimentation de la friche

Quelles sont les limites de l'occupation temporaire ?

Le parachutage

Résonnant avec les ressentis d'hors-sol et d'extériorité qu'ont pu partager les participants de l'atelier, les porteurs d'occupation temporaires témoignent

Témoignage

Aline Laporterie

Fondatrice de l'association
Récole urbaine à Montreuil

Ces questions de l'urbanisme transitoire sont récentes et l'Etat laisse les associations se « dépatouiller ». On construit, on déconstruit et, dans tout ça, il y a les habitants.

Propos recueillis
par Cécile Gauthier

Bien que l'atelier nous ait un peu surprises, car il était très axé « recherche universitaire », nous avons beaucoup apprécié nous retrouver sur un autre terrain. Nous avons peu l'occasion de visiter et rencontrer d'autres lieux et acteurs. Cela nous permet de prendre du recul sur notre propre territoire, même si on est situés de l'autre côté de Paris. En effet, il y a bien des problématiques communes : les difficultés de faire venir les habitants, le fait d'être en quelque sorte « parachuté » dans un endroit, etc. De même, ces questions de l'urbanisme transitoire sont récentes et l'Etat laisse les associations se « dépatouiller ». On construit, on déconstruit et, dans tout ça, il y a les habitants. On fait partie de ce grand « tout » du territoire francilien. On est dans le même bateau qui coule ou qui surfe sur la vague...

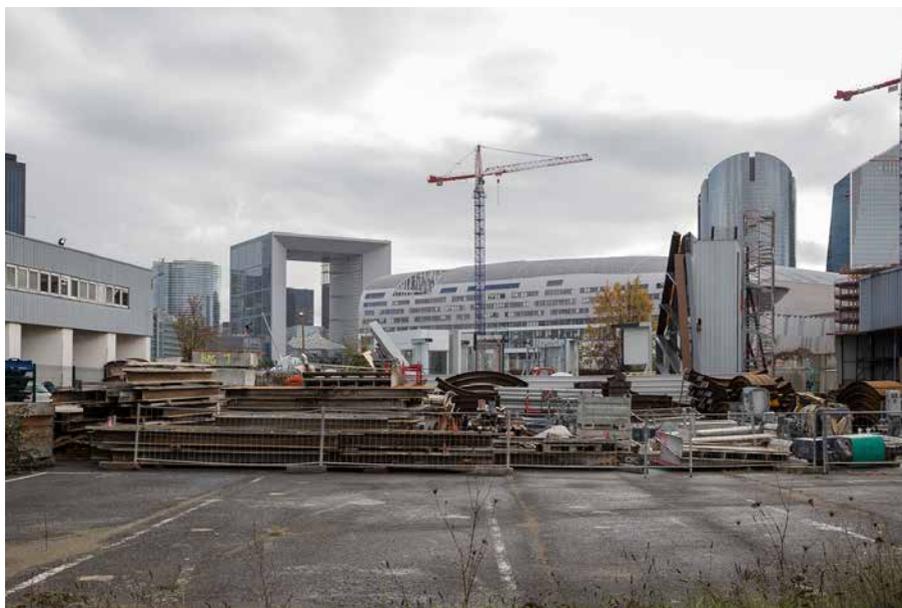


également d'un sentiment de parachutage. Leur intervention dans des lieux dont ils ne connaissent souvent ni l'histoire, ni les habitants produit le sentiment d'être propulsé dans un contexte sans l'accompagnement ni le soutien des acteurs du territoire. L'organisation de l'atelier n'a pas permis aux participants d'entrer en contact direct avec les mandataires de l'occupation temporaire, que ce soit à la Ville de Nanterre ou à l'Etablissement Public d'Aménagement, laissant donc ouvertes une série de questions sur les cadres d'action déterminés en amont de l'arrivée de l'association Yes We Camp.

De manière plus générale, ces questions amènent à interroger le

« Quand les pouvoirs publics, qui ont accès, ou vont libérer du foncier ou un bâtiment, portent la volonté d'un ancrage local qui va éventuellement se pérenniser... Le budget, ils vont le mettre. Le temps, ils vont le donner. »

positionnement et l'investissement des politiques publiques dans ces projets d'occupations temporaires. Sont-elles le symptôme d'un retrait et d'un désengagement de l'Etat ? Le succès d'un projet d'occupation temporaire dépend-il de leur volonté ?



↑ Le quartier des Groues en construction
Pierre-Yves Brunaud

Les moyens donnés

Les discussions avec les participants de l'atelier ont alors soulevé la question des moyens qui sont donnés aux porteurs des projets d'occupation temporaire. Évoqué par Yes We Camp, le manque de fonds nécessaires au bon déroulement de leur projet est central dans la structuration de l'occupation. La précarité des personnes travaillant dans le milieu associatif français est en effet un facteur essentiel pour comprendre les difficultés financières et l'absence de vision à long terme des porteurs d'occupation temporaire.

En effet, le nomadisme contraint des porteurs d'occupation temporaire et ces cadres temporels de leurs projets participent à leur difficulté de s'insérer dans le terrain d'implantation : sans moyens techniques et financiers suffisants, ni de temps permettant le diagnostic, l'acclimatation voire l'acculturation, comment est-il possible d'établir un projet avec de réelles répercussions territoriales et sociales ?

Une professionnalisation problématique ?

Le rôle de l'acteur intermédiaire/médiateur qui porte les projets d'urbanisme temporaire a également été évoqué lors des discussions. En effet, une forme de professionnalisation de ces acteurs est perceptible à travers la multiplication des appels à projet (AMI). Le renforcement d'une logique compétitive entre acteurs et le risque d'uniformisation et de perte de l'aspect expérimental de ces occupations est à

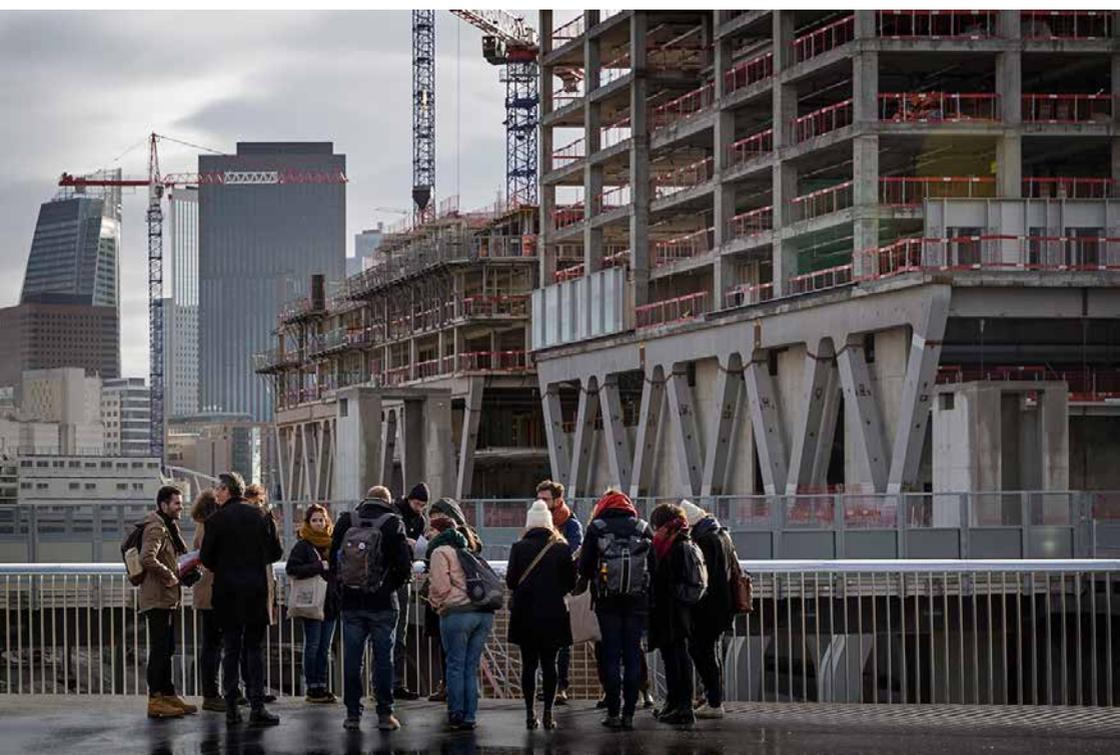
« J'ai le sentiment qu'aujourd'hui on est en train de professionnaliser [l'occupation de] ces endroits vides, et qu'on est en train d'uniformiser un process d'occupation, d'activité... Et j'ai peur que ça ne laisse plus de place au spontané et à d'autres associations qui n'auraient pas suffisamment de crédits justement par rapport à vous, professionnels, qui apportez tout sur un plateau. »

prévoir par l'institutionnalisation de ces formes d'occupation temporaire.

L'urbanisme temporaire deviendrait une sorte de recette s'adaptant à n'importe quel territoire ou commande publique. Paradoxalement, les résultats de l'enquête de cet atelier ont permis de révéler que le sentiment de flou persiste. En effet, si on voit se dessiner un modèle opérationnel de l'urbanisme temporaire/transitoire, la réalité sur le terrain est différente : beaucoup de choses se font au gré des conditions climatiques, des personnes présentes, des rencontres et des partenariats tissés... Il semblerait que le caractère incertain et contingent accolé à l'espace de la friche soit conservé.

Ouverture

Inscription des résultats dans
le projet INTER-FRICHES



Sur la nouvelle passerelle au-dessus des voies ferrées du RER E, ZAC des Groues

Pierre-Yves Brunaud

Le projet INTER-FRICHES

Des perspectives ouvertes par l'atelier

Les perspectives tirées de l'atelier appellent à reprendre en main les interrogations développées au sein du réseau et du projet INTER-FRICHES. Les objectifs scientifiques principaux de ce projet étaient de revenir sur la définition des friches urbaines et d'établir une méthodologie interdisciplinaire pour leur étude. Les premières réflexions des précédents ateliers nous ont amené à présenter la friche urbaine comme un objet sociétal multi-dimensionnel et fortement révélateur des nouvelles tensions et spatialités propres aux sociétés urbaines. L'atelier « La friche en vacance(s) ? » s'inscrit dans la continuité de ces idées et l'étude de la friche du projet « Vive les Groues » a permis de s'arrêter sur les pratiques hybrides qu'offrent les friches urbaines pour des aménageurs, soulignant notamment l'évolution des réseaux d'acteurs et de leurs pratiques.

À travers une démarche expérimentale et itinérante, nous avons favorisé le croisement des regards de chercheurs

« Ça fait maintenant partie du vocabulaire de l'aménagement, mais [ça] garde un pied dans les formes alternatives. C'est hybride, entre les deux. J'ai l'impression que ça peut aider à ne pas être dans la critique, ni dans la naïveté face à ce phénomène. »

issus de disciplines et d'horizons variés, de praticiens, de professionnels. La capitalisation des expériences personnelles et/ou collectives passées qui en résulte permet de sérier et d'analyser de façon comparative ces espaces difficiles à définir.

L'interdisciplinarité en question

À l'heure du bilan, les résultats obtenus se heurtent cependant à de nombreuses limites et de nombreux éléments sont à prendre en compte pour revenir sur les manques et les décalages de cet atelier. Tout d'abord, le format de l'atelier a nécessairement limité les questionnements, et ce malgré

“Pour des acteurs du terrain comme nous, le réseau INTER-FRICHES peut être intéressant s’il y a une création de réseau sur le questionnement de l’urbanisme temporaire afin de développer une problématique commune et de devenir, pourquoi pas, un lobby auprès des acteurs des politiques publiques [...] C’est l’Etat qui a la main sur cette chose là, d’où le besoin de se mettre en réseau, de trouver comment fonctionner.”

la participation de personnes venant de diverses disciplines. Les participants ont été encouragés par un premier arpentage à réfléchir à l’offre de nature du quartier, à la place des formes de végétation plus ou moins spontanée dans la constitution d’une friche urbaine et ils ont collectivement et progressivement éludé cette dimension au profit d’une lecture en termes de jeux d’acteurs. Ils se sont concentrés sur le lien entre la trajectoire socio-historique du quartier des Groues, les projets urbains et l’occupation temporaire « Vive les Groues » qui est installée sur l’une des friches du territoire. Bien qu’ayant suscité de l’intérêt chez les participants, les liens complexes entre formes d’occupation, de gestion dynamique d’enfrichement végétal et de perception des acteurs, relevant de la socio-écologie n’ont pas été creusés et ont été mis de côté au fur et à mesure de la discussion.

Un élément d’explication se trouve dans les profils professionnels et disciplinaires des participants. Si une diversité de profils a été obtenue, l’importante proportion d’urbanistes et d’architectes

parmi les participants a nécessairement orienté les réflexions du collectif. Cette tension s’est révélée croissante tout au long des deux journées et a produit une forme de hiatus entre les interrogations sur le végétal d’une part, et sur le jeu d’acteurs d’autre part. De ce point de vue, l’objectif de croiser sciences naturalistes et sciences sociales et politiques n’a pas été atteint.

Un autre élément d’explication vient probablement du cadre donné par le comité d’organisation. Le travail initial de communication des informations par un carnet d’atelier a favorisé une compréhension minimale du territoire - orienté en particulier sur l’histoire urbaine, les projets urbains actuels, leurs

Restitution de l’atelier à Aubervilliers

Hugo Rochard



acteurs, les liens avec les dynamiques écologiques des friches - n'a sans doute pas été suffisant pour orienter les réflexions. Le choix de laisser une grande liberté de réflexion, d'appropriation du sujet aux participants a entraîné un dépassement de la question initialement posée au cours de l'enquête collective. Le constat de ce décalage appelle à de nouvelles perspectives d'ajustement lors de prochains ateliers : comment obtenir une plus grande variété des profils ou un rééquilibrage entre les disciplines ? La mise en place d'itinéraires communs pourrait-elle favoriser davantage les croisements disciplinaires et éviter la séparation des enjeux ? Fallait-il définir une problématique plus explicite en amont de l'enquête et orienter les discussions des participants ? Faudrait-il répéter l'expérience du terrain sur plusieurs demi-journées pour asseoir davantage l'enquête dans la durée ? Toutes ces questions doivent être arbitrées en fonction de l'objectif visé par le prochain atelier.

Les limites du format de l'atelier

Par ailleurs, cette enquête collective a été de très courte durée et n'avait pas de prétention à la représentativité. En ce temps record, les réflexions développées par les participants sont restées très situées et partielles. Si les exigences académiques appellent à souligner ces limites, il faut néanmoins rappeler que cela fait partie intégrante du processus itératif et expérimental d'INTER-FRICHES. Ce processus nous permet de revenir sur les choix d'organisation de

l'atelier et de mettre en perspective les conditions d'expérimentation par cet atelier : quelle durée, quels scénarios, quels participants et enfin, quelle place pour le terrain d'arpentage ?

Sur ce dernier point, le premier atelier portant sur la « zone des Tartres » à Saint-Denis, avait débuté par des questionnements généraux et méthodologiques, en amont d'une visite de terrain. L'atelier « La friche en vacance(s) ? » a, lui, commencé par du travail de terrain (avec des itinéraires proposés, puis des temps d'arpentages libres), avant une réflexion collective en chambre. Cette organisation a certainement influencé les participants à se concentrer sur le lieu friche (et les problématiques spécifiques à son territoire et à ses acteurs) et non sur l'objet friche (renvoyant à des questionnements d'ordre plus théorique). De la même manière, le choix d'interroger un projet avec son organisation et ses cadres a orienté les discussions dans une étude à caractère monographique, et pour laquelle il est aujourd'hui nécessaire de prendre du recul pour éviter de se cantonner dans une critique sans portée généralisable. Enfin, si l'atelier a permis de souligner que le terrain de la friche permet l'émergence de pratiques professionnelles hybrides, elle appelle aussi à revoir les attentes académiques en acceptant l'hybridation des habitudes disciplinaires au profit de l'émergence d'une pensée collective.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes qui ont rendu cette initiative possible :

Myriam ALLE, architecte de la Factory & Co ;
Johanne BAUDY, étudiante en master 2 de l'EHESS ;
Igor BABOU, professeur de l'Université de Paris ;
Simon BLANCKAERT, paysagiste, enseignant et doctorant de l'Université de Mons ;
Pierre-Yves BRUNAUD, photographe, membre fondateur des sismographes ;
Alexandre CALLENS, architecte DE-HMONP, doctorant de l'Université Paris-Est ;
Ariane COHIN, architecte et membre de la Factory & Co ;
Etienne FLORENTIN, architecte-urbaniste ;
Aline LAPORTERIE, coordinatrice de projet de l'association Récolte Urbaine ;
Martin LOCRET, géographe, chargé de projets de Plateau Urbain ;
Kristel MAZY, architecte-urbaniste, chargée de cours de l'Université de Mons ;
Mégane REY, architecte, membre de la Factory & Co.

Alain VALET, habitant de Nanterre ;
Yvon PRADIER, habitant de Nanterre et co-fondateur de l'Ecole du compost.

Dickel BOKOUM, coordinatrice du site « Vive les Groues » et Pauline REDEGER de Yes We Camp ;
Fanny COTTET, Adrien ROCQUES et Paul CITRON de Plateau urbain ;
Ralph Samuel GROSSMAN de l'EHESS.

La Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord ;
Le laboratoire LADYSS ;
Le laboratoire Géographie-cités.

Les organisateurs

Marion BRUN, docteure en aménagement de l'Université de Tours ;
Sarah DUBEAUX, docteure en géographie et aménagement de l'ENS ;
Cécile GAUTHIER, doctorante en géographie de l'Université Paris 1 ;
Cécile MATTOUG, architecte-urbaniste, doctorante à l'Université Paris 1 / ADEME ;
Hugo ROCHARD, doctorant en géographie à l'Université de Paris.

Programme de l'atelier

Mercredi 13 novembre

Enquête collective

« Vive Les Groues ! »

290 Rue de la Garenne, 92000

Nanterre

Matin :

Session 1 - L'environnement immédiat

Itinéraires parallèles

Après-midi :

Session 2 - Le projet Vive les Groues

Présentation et visite avec l'association

Yes We Camp

Session 3 - Terrains libres

Soirée-réseaux :

Apéro bénévoles & voisins

Dîner et rencontre avec le réseau

Erafriche aux Grands Voisins à Paris

Jeudi 14 novembre

Campus Condorcet, Bât. de Recherche

Sud, 5 cours des Humanités, 93300

Aubervilliers

Matin :

Session 4 et 5 - Travaux et échange en

groupe

Après-midi :

Restitution publique

Présentation des résultats des groupes

Clôture de l'atelier





Quelques photos de l'atelier
Comité d'organisation de l'atelier

Réseau INTER-FRICHES

Rencontres internationales et interdisciplinaires sur les friches urbaines

interfriches@framaliste.org

Depuis le début de l'année 2019, le réseau INTER-FRICHES organise des rencontres internationales et interdisciplinaires sur les friches urbaines en France, Belgique et Suisse grâce au soutien de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris-Nord. L'objectif principal du projet expérimental INTER-FRICHES est de définir, ou redéfinir, le concept de friche urbaine de manière transversale : un croisement des regards, des enjeux et des méthodes disciplinaires sur un même objet permet, au fil des ateliers et par une méthode itérative d'arpentage et d'intelligence collective, d'esquisser les invariants des friches - ce qui est friche et ce qui fait friche - afin d'en obtenir des outils d'analyse et de compréhension transversaux.

Comité de pilotage d'INTER-FRICHES

Marion Brun (laboratoire CITERES),
Francesca Di Pietro (laboratoire CITERES),
Sarah Dubeaux (ENS), Marc Dumont (équipe TVES),
Cécile Mattoug (laboratoire Géographie-cités),
Kristel Mazy (Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université de Mons),
Séréna Vanbutsele (Institut de la Gouvernance de l'Environnement et du Développement Territorial de l'Université de Genève).

En novembre 2019, le réseau INTER-FRICHES s'est réuni pour son troisième atelier autour du projet d'occupation temporaire «Vive les Groues ! » à Nanterre (92). Les participants de l'atelier, à la fois chercheurs et praticiens, ont été amenés à arpenter le quartier et le site du projet d'occupation temporaire de la friche. Ils ont également rencontré certains acteurs de cet aménagement temporaire, des riverains pour finalement débattre collectivement des cadres et des structures de l'occupation temporaire. Tout au long de ces deux journées de pérégrination, les enjeux de cette forme d'urbanisme temporaire dont le territoire fait l'objet d'un projet urbain de grande ampleur ont été passés au fil d'une réflexion collective et interdisciplinaire. Ce bilan propose de revenir sur les conditions de l'enquête collective, sur ses aboutissements provisoires, ainsi que sur les défis qu'elle a posés aux participants.